

Gestion argent d'un tiers sur mon compte

Par loulou159, le 12/11/2015 à 19:47

Bonjour

Peut-on recevoir l'argent d'un tiers sur son compte personnel et en effectuer la gestion pour lui (bien entendu à sa demande)

Est-ce légal ou que doit-on faire sinon.

Merci de vos réponses

Par fabrice58, le 12/11/2015 à 23:11

C'est absolument illégal et sinon, vous devez demander et obtenir la tutelle de cette personne s'il elle n'est pas capable de gérer son argent elle-même.